

Gendarmerie : une nouvelle caserne d'ici cinq ans ?

VENELLES C'était l'un des points abordés lors du dernier conseil municipal

Le dernier conseil s'est tenu à l'ALSH l'Oustau. Une communication et 14 délibérations étaient proposées au cours de cette séance, la plupart votées à l'unanimité.

Deux subventions exceptionnelles ont été examinées en début de soirée. La première en faveur des sinistrés des Alpes-Maritimes à la suite des dégâts occasionnés par la tempête Alex ravageant les vallées de la Vésudie, de la Roya et de la Tiné, d'un montant de 8 537 euros, soit 1 euro par Venellois. La seconde subvention en faveur du Liban, d'un montant de 2 000 euros, sera versée au profit de l'association Cités Unies France.

La communication du rapport d'observation de la Cour des comptes a été soumise à discussion de la part de l'opposition (Annie Mouthier et Jean-Yves Salvat), notamment sur la question de la formation



Le maire Arnaud Mercier lors du conseil municipal qui s'est tenu à l'ALSH l'Oustau le 15 octobre dernier.

PHOTO A.M.

Un terrain de 9 000 m², route de Couteron, a été identifié.

des salariés. Il a été demandé en outre que toutes les associations subventionnées fournissent les comptes de gestion précis. Le maire Arnaud Mercier s'est félicité des résultats de ce rapport définitif assurant que "tous les salariés seraient reçus en entretiens particuliers". Il a aussi précisé qu'évidemment "les associations doivent fournir les pièces comptables en bonne et due forme aux services de la mairie".

Plusieurs délibérations concernant des demandes d'aides financières auprès des

Département ont été votées. Parmi celles-ci, l'aide à la Provence verte dont l'aménagement d'un jardin urbain au niveau du pôle culturel ainsi que la végétalisation des cours d'école. Le montant de la subvention est de 140 000 euros (soit un total de 200 000 euros HT).

Concernant la relance de l'activité économique et l'aménagement de la plate-forme sportive du parc des sports, le financement du Département s'établit à 84 000 euros sur un total de 120 000 euros. La gendarmerie

nationale a souhaité mener une réflexion avec la Ville pour la construction d'une nouvelle caserne sur la commune. Et le maire de préciser : "En effet, les locaux actuels (construits en 1980) apparaissent inadaptes aux besoins des services. À la suite de différents échanges, un terrain de 9 000 m² dans le secteur des Faury route de Couteron a été identifié". Ce projet pourrait voir le jour d'ici 5 ans. "Quant aux anciens locaux, ils seront réhabilités. Leur affectation n'est pas encore établie", a-t-il

poursuivi.

D'autres questions ont été examinées, notamment une demande d'aide financière pour la restauration de 32 bas-reliefs du sculpteur venellois Louis Félix Chabaud. Enfin, le maire a officiellement annoncé que Maxime Dodemant, du pôle juridique et financier, quitte les services de la mairie. Le premier magistrat l'a alors remercié pour son sérieux et sa compétence, avant de souhaiter la bienvenue à Anabelle Danic, qui le remplace.

A.M.

JOUQUES

La municipalité rend les prairies communales aux moutons



Adrien Constance est un jeune éleveur hercier de 25 ans qui possède 400 têtes d'ovins qu'il conduit l'hiver de prairies en prairies, et l'été dans les Alpes.

PHOTO F.R.

En 2017, Guy Albert, le maire de l'époque, avait pris un arrêté interdisant le passage des troupeaux de moutons sur le chemin de la Palunette, voie d'accès aux prairies de la commune dont celles d'Eric Garcin.

L'édile avait mis en avant "les nombreuses dégradations sur la bande roullante et les bas-côtés et les atteintes à la tranquillité et la salubrité publiques", un panneau routier signifiant officiellement cette interdiction.

"En 2015, j'avais démissionné du conseil municipal et je pense que cet arrêté avait plus la forme d'un règlement de compte que de problèmes de dégrada-

tions", déclarait le nouveau maire Eric Garcin. Une pétition à l'initiative de quelques habitants qui montrait l'intérêt des jouquards pour la ruralité, avait recueilli alors 1 200 signatures. J'ai fait abroger cet arrêté qui a été remplacé par un autre arrêté un peu plus conciliant".

Depuis qu'Eric Garcin a pris possession du fauteuil de maire, il a fait annuler cette décision permanente, soulignant sa volonté de mettre l'accent sur l'économie agricole.

Ainsi, la nouvelle équipe municipale vient d'autoriser le retour des troupeaux sur l'ensemble du territoire de la com-

mune, et dans les tout prochains jours les panneaux seront supprimés pour rendre aux moutons les prairies millénaires qui bordent le Réal.

Adrien Constance est un jeune éleveur hercier de 25 ans qui possède 400 têtes d'ovins qu'il conduit l'hiver de prairies en prairies et l'été dans les Alpes.

À la demande de la mairie, il est venu pour quelques jours faire paître son troupeau sur le Grand Pré, une façon écologique de tondre l'herbe en donnant l'image de carte postale d'un village provençal.

P.R.

FUVEAU

● **Covid-19 : faites-vous dépister en voiture.** Le Synlab et la CPTS Provence Santé proposent aux Fuvelains un dépistage en voiture. La prise de rendez-vous est obligatoire sur le site www.provence.synlab.fr. La carte Vitale et la carte d'identité sont également indispensables. Vous pouvez vous faire tester tous les jours de 9h à 11h, jusqu'au 5 novembre sur le parking de la gare routière. Une première opération de dépistage a été organisée fin septembre par le département des Bouches-du-Rhône et le Sdis 13 qui ont proposé un test Covid-19 au gymnase du collège Font d'Aurumy. 121 personnes se sont fait tester lors de cette journée.

BEAURECUIEIL

● **Battue aux sangliers.** La société de chasse informe les habitants et les promeneurs que des nouvelles battues aux sangliers ont repris les samedis. Pour les organisateurs, "les sangliers sont souvent gîtés à proximité d'entendres ou d'apercevoir la meute de chiens et leurs piqueurs", dont le but est de faire courir les sangliers vers les postes de tir". La prochaine battue aura lieu le 24 octobre sur le territoire du MEYREUIL de 7 heures à 14 heures.

MEYREUIL

● **Tête-à-tête avec le maire.** Jean-Pascal Gournès, maire de Meyreuil, se rend disponible un samedi par mois afin de rencontrer les administrés, sans rendez-vous, en mairie. Prochaine permanence : le samedi 7 novembre, de 10h à 12h.

LA ROQUE D'ANTHÉRON

L'Orchestre à l'école s'installe à Victor Hugo



Inauguration d'une classe orchestre à l'école V. Hugo. PHOTO DR

La remise officielle des instruments a eu lieu le 5 octobre au centre sportif et culturel Marcel Pagnol, en présence de l'ensemble des partenaires.

Après 3 semaines de découverte, les 29 enfants scolarisés en CE2 dans l'école Victor Hugo ont choisi leurs pupitres et ont reçu leurs instruments.

L'ensemble baroque Café Zimmermann parraine le projet. La classe orchestre est le fruit d'un partenariat entre la commune, l'Éducation nationale, l'association Orchestre à l'école et les luthiers Martine Aguilu pour les violoncelles (Pertuis) et Guillaume Bellevergue de Halo Music pour les saxos, guitares et percussions.

Un parcours qui se déploiera sur trois années. Chacun des 29 enfants de CE2 (2 classes

concernés) de l'école Victor Hugo bénéficie de 2 heures de pratique instrumentale. Le parc instrumental comprend 6 saxophones, 8 violoncelles, 8 guitares et 28 percussions. Il représente un coût de 19 759 euros, financé à 50 % par la commune et à 50 % par l'association Orchestre à l'école, dont le mécène est Euler Hermès.

En plus des liens qui ont été tissés au fil des concerts que cet ensemble donne chaque année depuis 10 ans à l'abbaye de Silvacane à l'occasion des Journées du patrimoine, ce parrainage va permettre aux jeunes musiciens de bénéficier de master classes auprès des musiciens de cet ensemble musical aixois de renommée internationale.

B.R.

GRÉASQUE

Le maire et les élus tiennent à témoigner leur solidarité envers la famille de Samuel Paty, "victime d'un acte barbare qui porte atteinte aux principes fondamentaux de la République" et à respecter ceux et celles qui ont pour mission de former les citoyens de demain. Le drapeau de la mairie est mis en berne et un message sera publié sur le site internet de la mairie. Une minute de silence sera respectée lors de la réunion du prochain conseil municipal et également la diffusion du hashtag : #jesuisenseignant.

A.K.

SIMIANE-COLLONGUE

Professions de foi de 11 jeunes de l'aumônerie



Les jeunes ont fait leurs professions de foi le 11 octobre.

PHOTO DR

Lors de la messe dominicale du 11 octobre, l'abbé Bastien Romera curé de Simiane, a enregistré la profession de foi de 11 jeunes de l'aumônerie.

Les onze enfants ont reçu des mains de Bastien Romera une croix que leur parrain ou marraine devait leur passer autour du cou. Ensuite ils ont reçu un cierge allumé au cierge pascal, toujours remis par leur parrain ou marraine qui leur ont ainsi "transmis" la lumière du Christ.

Pour arriver à cette cérémonie, les enfants ont été accompagnés, durant de longues

séances, par Josselyne Pulice, leur catéchiste.

Quatre petits simianais ont eux aussi reçu leur première communion. Dimanche dernier, un nouveau groupe de servants d'autel de la paroisse, l'Olympique de la Messe (OM) a été créé.

Dans les événements à venir, pour la Toussaint, le dimanche 1^{er} novembre, se tiendra la messe des familles à 10h30 en l'église St Pierre, suivie de la procession vers le cimetière pour un temps de prière et la bénédiction des tombes.

D.B.